

Direction Proximité et Prévention Service Réglementation Affaire suivie par Christelle CHAUVET Tél: 02 51 47 48 30 Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID: 085-218501914-20231207-23_2236-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON

Arrêté N° 23-2336

PORTANT AUTORISATION POUR UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

LE MAIRE,

VU le code de la santé Publique, notamment son article L. 3335-4, alinéa 2 ; **Considérant** la demande de Monsieur Jean-Paul DACUNHA << LA P'TITE CREPERIE >>, sis, 69, rue des Remparts, 26300 – CHATEAU-SUR-ISERE, en vue d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 3ème catégorie, à l'occasion du << MARCHE DE NOEL >> qui se déroulera place du 8 mai 1945 à La Roche-sur-Yon.

ARRETE:

Article 1: Monsieur Jean-Paul DACUNHA << LA P'TITE CREPERIE >> est autorisé exceptionnellement, et à titre dérogatoire, à ouvrir un débit de boissons temporaire de 3ème catégorie, à l'occasion du << MARCHE DE NOEL >> qui se déroulera place du 8 mai 1945 à La Roche-sur-Yon, du :

Vendredi 01 au jeudi 28 décembre 2023, de 10h à 20h.

Article 2: La Directrice Générale des services de la Ville de La Roche-sur-Yon et Monsieur le Commissaire de Police sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur.

Le Maire Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif précipité peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait à La Roche-sur-Yon, le 04/12/2023

Pour le Maire, Danielle MARTIN Adjointe à la sécurité, la tranquillité publique, la réglementation, la prévention des inégalités, l'administration générale et l'état civil,

Signé numériquement le 05/12/2023 par MARTIN Danielle

Adjointe Sécurité, tranquillité publique, réglementation, prévention des inégalités, administration générale et état civil